INSCRIPTION à « La Ronde des Vergers » 11ème
http://couriramarsat.chez-alice.fr/
Association « Courir à Marsat » - Mairie 10, rue du Coudet 63200 MARSAT
06 45 88 96 56 - ch.bonnet15@orange.fr

- **ENGAGEMENT : 7 € ou 9 € sur place**
  - Afin de faciliter l'organisation, prière de se faire inscrire une semaine avant.
  - Inscriptions le jour même : dimanche de 8h00 à 9h00.
  - Retrait des dossards le dimanche à partir de 8h00 et jusqu'à 9h45
  - Stationnement : parking des écoles à côté de la Mairie.
  - Se munir d'épingles à nourrice

- **PARCOURS :** 10 Km vallonnés, 90% de chemins, distance indiquée tous les kilomètres

- **RAVITAILLEMENT** : au 6ème km – eau, fruits secs, sucre…

- **CLASSEMENT** : Scratch et par catégorie - Homme Femme - Junior Senior Vétéran

- **VESTIAIRES** : Salle Polyvalente – douches au stade de Marsat

- **RECOMPENSES** : trophées et bons d'achats – trophées pour le club le plus représenté et pour les premiers marsadaires - Casse croûte campagnard proposé à tous les participants - Tombola gratuite (1 Jambon …)

- **Site Internet** : Les concurrents autorisent les organisateurs à publier des photos de la course, sur lesquelles ils peuvent figurer, sur le site Internet de l'association.

- **IMPORTANT – sécurité – les participants s'engagent à respecter le règlement (voir site Internet)**

Assurance accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance.
Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou en cas d'accident survenu pour cause de déficience physique au cours de l'épreuve. Le fait de participer implique la connaissance et l'acceptation du règlement et tout coureur s'engage à le respecter dans son intégralité et sans recours contre l'organisation. L'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications au règlement. Celles-ci seront portées à la connaissance des coureurs en temps utile avant le départ.
Les participants s'engagent à respecter le code de la route, les véhicules sont prioritaires sur les voies de circulation.

Dimanche 10 juin 2012 - départ 10h00 - Mairie de Marsat – 10 km

……

Bulletin d'engagement - à renvoyer à l'adresse ci-dessus - 7 € ou 9 € le jour même

Règlement par chèque à l'ordre de l'association « COURIR A MARSAT »

Nom : …… Prénom : …… Mail : ……@……

Adresse : ……

☐ Club : …… ☐ Non licencié Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

Catégorie : ☐ Senior (1973-1989) ☐ Espoir (1990-1992)
☐ Vétéran 1 (1972-1963) ☐ Vétéran 2 (1962-1953) ☐ Vétéran 3 (1952-1943) ☐ Vétéran 4 (1942 et avant)

Casse-croûte offert à tous les participants ayant réservé une semaine avant - 6 € pour les accompagnateurs
Assistera au casse-croûte campagnard : ☐ Oui ☐ Non Nb accompagnateurs : …….

Certificat médical : Joindre une copie de la licence sportive ou un certificat médical, mentionnant l'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition et datant de moins de 1 an (ou sa copie). A défaut, ce document sera exigé avant la remise du dossard.